

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le DIX HUIT DECEMBRE DEUX MIL QUATORZE, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Eliane PAYRAUDEAU – Tony GUERY – Cathia BAILLIF-DELAIRE – Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX – Jocelyne VIET - Roger DELSOL – Bernadette ROGIERS - Pascale YVIN - David JACQUET – Blandine FROGER – Patrice BENESTEAU - Yves JEULAND – Isabelle PLANTE – Karine LEROY

ÉTAIT EXCUSÉ : Pascal ORGEREAU

Secrétaire de Séance : David JACQUET

✓ **Le procès-verbal du Conseil municipal du 20 NOVEMBRE 2014** est adopté à l'unanimité

✓ **Augmentation du temps d'ouverture de l'accueil périscolaire**

Le Conseil Municipal considérant la demande des usagers et notamment l'intérêt de faire coïncider l'ouverture de nos structures d'accueil avec les horaires des trains, décide d'ouvrir l'accueil périscolaire dès 7 Heures 15 le matin à compter du 5 Janvier prochain. Toutefois cette extension d'horaires ne deviendra définitive qu'à l'issue d'une période expérimentale allant la fin de l', où un bilan sera dressé afin de mesurer au mieux l'impact de ce nouveau service.

Un tarif complémentaire de 0,46 cts sera facturé aux usagers de ce quart d'heure, tout quart d'heure commencé étant du.

✓ **Tarifs 2015**

Le Conseil Municipal par 16 voix et 2 abstentions, VOTE les tarifs suivants pour l'année 2015 :

Loyers mensuels logements locatifs (majoration selon l'indice de référence des loyers – Valeur 3^{ème} trimestre)

7, rue Joliot Curie	437
9, rue Joliot Curie	480
21, rue Marc leclerc –	659
La Clé des Champs	450

Gites communaux

Locations mensuelles (contrat longue durée – 6 semaines consécutives minimum)

	2015	2016
- Jeanne de Laval	569 €	575 €
- Isabelle de Lorraine	569 €	575 €
- René d'Anjou	362 €	365 €

Locations à la semaine (pour la saison 2016)

	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
René d'Anjou	141€	189€	223€
Isabelle de Lorraine	236€	293€	366€
Jeanne de Laval	236€	293€	366€

Locations de salles

Salle Joseph Pessard (toutes installations) – pour usage associatif	370€ (740€ pour associations extérieures)
Salle Joseph Pessard (salle de sport) Pour usage associatif	281€
Maison des Jeunes Pour usage associatif	15€/jour

Pour vin d'honneur et réunions		Pour extérieurs
Caution	330 €	330 €
Salle annexe Pessard	100 €	200 €
Espace Pelé – 1 salle	50 €	100 €
Espace Pelé – 2 salles	100 €	200 €
Espace culturel – Salle de la Loire	70 €/jour	140 €/jour
Espace culturel – Salle de la Gabarre	70 €/jour	140 €/jour
Espace culturel – Salle de la Fritillaire	70 €/jour	140 €/jour
Espace culturel – ensemble	180 €/jour	360 €/jour

Location de Matériel

Stand	14 €
Table	1,80 €
Chaise	0,25 €
Verre	0,20 €

Concessions funéraires

	15 ans	30 ans	50 ans
Concession Pleine Terre		110 €	220 €
Colombarium	350 € + 60 € plaque	650 € + 60 € plaque	1000 € + 60 € plaque
Cavurne	250 € + 60 € plaque	400 € + 60 € plaque	700 € + 60 € plaque
Jardin du souvenir	60 € la plaque		

Point d'accueil jeunes : 2.50 € la nuitée

livret naissance : 20 €

Emplacement marché

Sans branchement électrique	Gratuit
Avec branchement pour cuisson	20 €/mois
Avec branchement sans cuisson	5€/mois

Accueil périscolaire (maintien des tarifs votés en septembre 2012)

Quotient familial	Matin	Soir	Matin et soir
Nombre Heures Garde	1,5	2	3,5
QF< 336 €	1,22€	1,63 €	2,43 €
337 €<QF< 838 €	1,31 €	1,73 €	2,58 €
QF>838 euros	1,38 €	1,84 €	2,73 €

1^{er} quart d'heure (7 Heures 15/7 Heures 30) : 0,46 € - Tout quart d'heure commencé étant du.

Restaurant scolaire (maintien des tarifs en vigueur depuis 1/09/2014)

Repas enfant : 2,95 € - sur-tarif de 1 € pour les repas non réservés

Repas adulte : 5 €

✓ **Mise à disposition du personnel ALSH**

Suite au transfert de la gestion de l'accueil de Loisirs à partir du 1^{er} Janvier prochain à la Fédération des œuvres Laïques, les deux animatrices de l'ALSH, salariées de la Commune, seront mises à disposition de la Communauté de Communes Vallée Loire Authion qui a la compétence Enfance/jeunesse, pour une quotité de 10 H/35 chacune.

✓ **Tableau des effectifs 2015**

Le Conseil Municipal approuve le tableau des effectifs communaux arrêté au 1^{er} Janvier 2015 - 21 postes permanents 16 équivalent/temps plein – 5 postes temporaires (contrats aidés)

✓ **Assurance groupe pour la couverture des risques statutaires**

Le Conseil Municipal adhère au contrat groupe conclu par le Centre de Gestion auprès de CNP, via GRAS SAVOYE OUEST AFR, avec couverture des charges patronales, pour un taux de 4.95 % pour les agents CNRACL et 1.30 % pour les agents IRCANTEC – *L'assiette de la prime étant égale au traitement brut annuel soumis à retenue pour pension + 40 % de charges, majoré du supplément familial de traitement.*

✓ **Programme culturel 2015**

Considérant l'impact des animations culturelles de la Commune (en 2014 30 évènements culturels animations ; 12 000 participants ; 40 000 € de budget total annuel dédiés à la culture), le Conseil Municipal approuve les orientations proposées par le Comité Culture Loisirs autour de 4 axes prioritaires : ART – LIVRE – MUSIQUE – PATRIMOINE, en maintenant notamment l'organisation de 3 apéro-concerts, le maintien de Mystère de Loire en lien avec les partenaires locaux, le maintien du soutien à la vie associative. L'enveloppe votée pour les actions menées par la Commune en 2015 est arrêtée à 7 250 €, en diminution par rapport à l'année précédente au prorata de la baisse des dotations, ceci dans un souci de maîtrise budgétaire.

✓ **Suite à donner à l'étude de faisabilité de la piscine naturelle**

Suite à la présentation du rapport final de l'étude engagée par le précédent conseil municipal quant à la faisabilité d'une piscine naturelle, le conseil municipal considérant que le projet présenté est ambitieux et ne peut financièrement pas être porté par la Commune, décide de ne pas donner suite à cette étude.

✓ **Restauration de l'école Pierre Perret**

Le cabinet d'architectes JML propose une nouvelle approche quant aux travaux de rénovation de l'école maternelle afin de rester dans l'enveloppe financière de 200 000 € votée au budget 2014 : isolation extérieure nord et sud ; remplacement des menuiseries nord – création d'un SAS entrée reliant le modulaire

au bâtiment – isolation des combles – étanchéité des terrasses – création d'un kiosque d'entrée reliant le modulaire au portail d'entrée -

Le Conseil Municipal, décide de ne pas dépasser l'enveloppe financière de 200 000 € disponible (inscrite au précédent budget), et décide, par 16 voix et 2 abstentions, de valider le programme présenté Y compris le montant des honoraires du cabinet JML pour un montant de 21 412,50 € H.T.

✓ **Boucle « Authion à vélo »**

La CCVLA a défini la boucle « Authion à Vélo » et dans ce cadre propose aux communes de prendre en charge l'entretien du circuit qui traverse leur territoire, et pour LA MENITRE sur une distance de 7,7 kms, principalement sur un tronçon déjà régulièrement entretenu. Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable en soulignant toutefois que les panneaux signalétiques de ce circuit soient posés de manière à ne pas créer une gêne pour les travaux agricoles.

✓ **Commission Finances**

Le Conseil Municipal valide la création d'une commission Finances composée de 9 membres :

Jackie PASSET - Véronique CHOTARD - Vincent FOURNERET - Eliane PAYRAUDEAU - Tony GUERY - Cathia BAILLIF-DELAIRE - Gérard BARTHELEMY - Yves JEULAND - Pascal ORGEREAU

➤ **Points lumineux**

Le Conseil Municipal décide la mise en éclairage permanent de 20 points lumineux et mandate pour cela le SIEMML pour un montant de 763.52 € H.T.

➤ **Réunion publique – aménagement paysager de la rue des vendellières**

Une réunion publique aura lieu le 27 Janvier à 19 Heures – Espace culturel – pour réfléchir avec les riverains à l'aménagement paysager de la rue des Vendellières

Le Maire,
Jackie PASSET

